

Bon à savoir !

Il vous reste des anciens tickets ?

Les tickets des carnets de 10 voyages seront acceptés jusqu'au 31 décembre 2016. Au-delà ils ne seront plus valides et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

 **N° Vert 0 800 508 305**



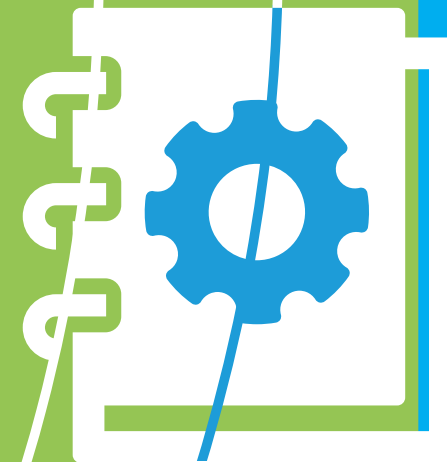
Suivez-nous sur facebook #sillagespaysdegrasse

Avec la billettique, vous allez aimer le bus !



Sillages Billettique

UTILISATEURS
OCCASIONNELS



Avec la BILLETTIQUE SILLAGES, vous allez aimer le bus !

CONTACT :
Régie Sillages
109 avenue Pierre Sépard - 06130 Grasse
04 92 42 33 80 / 04 93 36 37 37
transports@paysdegrasse.fr
sillages.paysdegrasse.fr





A partir du 4 juillet

CE QUI CHANGE avec la billettique sans contact

Un nouveau support pour voyager

D'une durée de vie de 4 ans, la carte sans contact est personnalisée.

Une carte personnalisée, même pour les utilisateurs occasionnels

Elle est sécurisée : sur simple appel auprès de Sillages, votre carte sera bloquée à distance et les titres non utilisés seront transférés sur une nouvelle carte.

Elle est rechargeable par carnet de 10 voyages.

Le ticket à l'unité

Il sera toujours possible de prendre des tickets à l'unité auprès des chauffeurs de bus.

Bon à savoir !

Vos informations en direct

Le QR Code présent sur votre carte vous permet d'obtenir toutes les informations sur votre titre de transport.

La carte vous est offerte jusqu'au 31/07/2016. Au-delà, son coût sera de 5€. Profitez-en !

Comment l'obtenir ?

Comment obtenir votre carte ?

A compter du 4 juillet, venez faire établir votre carte aux points de ventes Sillages. Munissez-vous d'une photo d'identité !

Comment la recharger ?

Avec un Pass 10 voyages

>> directement en ligne sur le site sillages.paysdegrasse.fr

>> aux points de vente Sillages :

- 109 avenue Pierre Séward - 06130 Grasse

- Point Info Tourisme - 169 av de Grasse - 06580 Pégomas

Quels sont les tarifs ?

Ils restent identiques.

Comment ça marche ?

C'est simple et rapide

> Vous montez par l'avant du bus

> Vous validez votre voyage en

passant la carte devant le

« valideur électronique »



MONTEZ et VALIDEZ !

